

Solaire thermique dans le Jura : où en est-on ?

Pauline Godat (Verts)

Réponse du Gouvernement

Les capteurs solaires thermiques constituent effectivement une technologie simple, techniquement mature et rentable sur la durée de vie de l'installation. Ils permettent la production de chaleur pour l'eau chaude sanitaire et, dans une moindre mesure, pour le chauffage. Le potentiel, important, est toutefois peu exploité. Au niveau suisse, 0,8 % de la consommation de chaleur est produite par des capteurs solaires thermiques.

Le Gouvernement répond comme suit aux questions posées.

Y a-t-il eu entre temps [depuis 2018] une évaluation de la production solaire thermique ? Si oui, cette production est-elle jugée suffisante par rapport au potentiel et par rapport aux objectifs de la stratégie énergétique 2035 ? Si non, cette évaluation est-elle prévue, et dans quels délais ?

Le monitoring, basé sur les autorisations délivrées et les subventions accordées (Programme Bâtiments), permet d'évaluer le développement du solaire thermique dans le canton du Jura. L'évolution est similaire à celle qui est observée aux niveaux suisse et international, à savoir une nette tendance à la baisse. Après un pic de 120 en 2012, le nombre de nouvelles installations annuelles décroît régulièrement depuis plusieurs années, passant à environ 30 depuis 2018. Au total, le nombre d'installations en service est de l'ordre de 370.

La production de chaleur issue de capteurs solaires thermiques est estimée à 3,7 GWh/an dans le canton du Jura, soit environ 0,4 % de la consommation de chaleur sur le même territoire. Cette production représente une surface approximative de 6'500 m², alors que la surface de panneaux photovoltaïques, produisant de l'électricité, est d'environ 370'000 m².

Si une énergie est moins développée que d'autres, quels moyens le Canton a-t-il pour la soutenir et l'encourager ?

L'installation de capteurs solaires thermiques est subventionnée par le Programme Bâtiments depuis plus de 20 ans. Certaines communes offrent également des subventions. En ajoutant les aspects fiscaux, les installations solaires sont clairement rentables.

L'expérience montre que l'augmentation du soutien financier, par une hausse des subventions cantonales ou communales, n'a que peu d'influence sur l'évolution du nombre d'installations. Le pic observé en 2012 semble principalement lié à la hausse des prix du mazout.

Il paraît difficile d'enrayer le manque d'attractivité des panneaux solaires thermiques. Ils souffrent clairement de la concurrence avec d'autres technologies renouvelables, en particulier le photovoltaïque. Des actions ciblées de communication semblent malheureusement n'avoir que peu de chances de porter leurs fruits.

Au niveau légal, le recours aux capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire est une solution pour les propriétaires qui souhaitent renouveler leur chauffage à énergie fossile. Il s'agit toutefois d'une minorité, le remplacement des installations de production dans les bâtiments d'habitation conduisant dans plus de 90 % des cas au choix d'une solution entièrement renouvelable.

Delémont, le 16 novembre 2021

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JBM', is written below the text of the chancelier d'Etat.